



CD GOLF 79

Match Play Interclubs d'Hiver 2025 - 2026

Organisé par le Comité Départemental de Golf des Deux-Sèvres, le championnat Match Play d'hiver interclubs se déroule sur les 4 golfs du département selon le calendrier annexé au présent règlement.

Les équipes consistent de 12 joueurs et joueuses, qui jouent 3 foursomes et 6 simples.

Les Clubs engagés : Bressuire, Les Forges, Niort, Mazières.

Préconisation pour chaque équipe d'avoir une participation des dames pour chaque rencontre, 1 foursome doit être obligatoirement mixte.

Les Règles de Golf 2023 établis par la R&A et USGA s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipes : pour chacune des 4 rencontres, les AS constituent leur équipe composée de 12 joueurs(ses). La constitution de l'équipe peut varier d'une rencontre à l'autre, la catégorie d'âge est libre. Un des 3 foursomes doit être mixte.

Pour les joueurs et joueuses : ont le statut amateur, sont licenciés et abonnés du Club des Deux-Sèvres qu'ils représentent, à jour de leur certificat médical. Index au-delà de 36 pour les dames et 28 pour les messieurs seront ramenée max dames 36 et messieurs 28.

Pour RAPPEL : les joueuses et joueurs doivent être licenciés auprès de la FFGOLF et devront être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf, ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé en plus ils doivent être membre de leur Association Sportive.

FORME DE JEU

Match Play NET (avec coups reçus), 3 matchs en Foursome (double) dont minimum 1 mixte et 6 matchs en simple. L'index pris en compte pour un joueur/euse est son index réel la veille de la rencontre.

Repères de départs : ROUGE pour les dames - JAUNE pour les messieurs.

INSCRIPTION et ENGAGEMENT

- Les droits d'inscription s'élèvent à **300€** par équipe pour l'ensemble des 4 rencontres, et seront à payer par virement au Comité Départemental au plus tard 7 jours avant la première rencontre. Chaque club Hôte recevra une indemnité de 300€. Le CD79 aura à sa charge le versement à chaque gestionnaire des golfs ces droits d'occupation des terrains.
- Chaque club s'engage à vérifier la validité des inscriptions de leurs joueurs (voir condition de participation).
- Chaque club s'engage à envoyer la liste des 12 joueurs de la rencontre avant le début de chaque rencontre à cdgolf79@gmail.com pour information.
- Chaque club s'engage à organiser un accueil café, et un déjeuner

ORGANISATION DES MATCHS

- A chaque rencontre se disputent 3 foursomes et 6 simples.
- 18 départs en shot-gun, l'heure de départ sera fixée à la convenance du club qui reçoit.
- Lors de chaque rencontre chaque club joue contre tous les autres clubs. Schéma des rencontres joint.
- Chaque club constitue sa liste de 12 joueurs/joueuses sur la fiche de composition d'équipe (jointe).
Les matchs en **foursome** se jouent dans l'ordre croissant du cumul des index arrondi.
Les matchs en **simple** se jouent par ordre croissant d'index, arrondi. En cas d'index égaux le capitaine détermine l'ordre de jeu. Le jour de rencontre, chaque capitaine présente sa fiche de composition d'équipe au club hôte, qui se charge de la vérifier conforme aux modalités du règlement.
- **Index et coups reçus** : Les index des 2 joueurs de chaque camps sont additionnées et ensuite divisé en 2. Ensuite le camp avec l'index le plus élevé reçoit $\frac{3}{4}$ de la différence des index.
Exemple :
Camp A joueur 1, index 11 et joueur 2 index 23 ; ensemble $34/2 = 17$ (l'index du camp A)
Camp B joueur 1, index 8 et joueur 2 index 10 ; ensemble $18/2 = 9$ (l'index du camp B)
Camp A reçoit $\frac{3}{4}$ de la différence : $17-9 = 8 \times \frac{3}{4} = 6$ coups.

POINTS et CLASSEMENT

- Distribution des points : 1 point par match gagné, 0,5 points par match partagé.
- En cas d'égalité au 18^{ème} trou d'un match, il n'y a pas de play-off, le match est partagé.
- L'équipe qui marque le plus de points à la fin des rencontres est vainqueur.
- En cas d'égalité entre les équipes, le départage est fait sur le nombre de points gagnés sur les foursomes. Si ensuite cette égalité persiste, l'équipe gagnante est celle qui a gagné le 6^{ème} match en simple, en remontant si nécessaire sur les matchs précédents.
- Après chaque rencontre le club hôte s'assure d'envoyer par e-mail à cdgolf79@gmail.com une copie des fiches de composition d'équipe et à la fiche des résultats (fiche jointe).
- Classement : après chaque rencontre un tableau des résultats sera établi par le CD79 et envoyé aux présidents de chaque club.

COMITÉ de l'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant du Club Hôte et un représentant du CD79, qui assurent la bonne organisation des matchs selon le règlement mis en place.

Le Comité de l'épreuve a la possibilité d'adapter ou modifier les règles locales ou modifier la date de rencontre en fonction des conditions météorologiques.

DROIT à l'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement

DATES des RENCONTRES 2024 - 2025

- | | | |
|----------------|------------|-------------------------------|
| 1 ^e | NIORT | le jeudi 13 novembre 2025 ; |
| 2 ^e | MAZIERES | le jeudi 11 décembre 2025 ; |
| 3 ^e | LES FORGES | le dimanche 18 janvier 2026 ; |
| 4 ^e | BRESSUIRE | le dimanche 15 février 2026 ; |

Le **gestionnaire** une semaine avant la rencontre informera le comité et les 4 Présidents de clubs de l'état du parcours (ex : chariot possible ou pas)